

John Sutton Lutz. *Makúk. A New History of Aboriginal-White Relations*, UBC Press, Vancouver, 2008, 431 p.

Brian Gettler et Maxime Gohier

Volume 39, numéro 1-2, 2009

Droits et identités en mouvement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045011ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045011ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gettler, B. & Gohier, M. (2009). Compte rendu de [John Sutton Lutz. *Makúk. A New History of Aboriginal-White Relations*, UBC Press, Vancouver, 2008, 431 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(1-2), 174-177.  
<https://doi.org/10.7202/045011ar>

ceux qui habitent le territoire et visant d'abord à répondre aux besoins et aux aspirations des communautés locales dans le respect de l'environnement, les participants au forum ont décidé pris le contre-pied des projets gouvernementaux, plutôt axés sur la promotion de l'écotourisme international.

La conservation, souligne la déclaration finale de l'événement, doit être la défense d'un territoire dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse des droits des personnes qui l'habitent, des langues et des cultures locales, des formes d'organisation locale, ou de la nature elle-même (*Declaratoria del Foro social de los Montes Azules*, 6 mars 2010). Cette vision se traduit en actions concrètes dans les communautés menacées vivant à l'intérieur des limites de la réserve. La pratique de l'agriculture sur brûlis a été abandonnée au profit d'une agriculture dans laquelle les résidus végétaux de l'abatis sont laissés au sol comme compost. La déforestation nécessaire pour l'agriculture a été minimisée à la suite de l'adoption d'une forme d'élevage extensif à petite échelle, où les animaux sont nourris à même des « banques de protéines », qui sont des jardins où la culture de fourrage se trouve concentrée pour limiter les besoins en pâturages. Les communautés expérimentent avec des méthodes de cuisson limitant les besoins en bois de chauffage, avec des toilettes sèches pour minimiser l'impact de l'occupation humaine sur les cours d'eau, avec la cueillette de plantes comestibles et médicinales traditionnellement détruites dans les feux d'abatis. En un mot, le Forum social des Montes Azules a été une occasion de montrer tous les efforts déployés par les communautés tseltales et tzotziles pour diminuer leur empreinte écologique sur la forêt tropicale. Mais, en contrepartie, le discours de droit à la terre, de droit à la vie digne et de refus de la

privatisation de ce joyau naturel qu'est la forêt lacandone ne laissait aucune ambiguïté quant à l'attachement culturel, social et politique qu'ont pour ce territoire les communautés qui l'occupent.

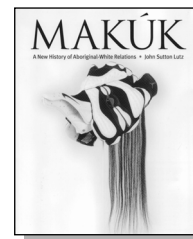
La machine conservacionniste du gouvernement mexicain et d'importantes ONG internationales est en marche au Chiapas. Cette machine est appuyée par des forces militaires et policières qui sont arrivées en masse dans la région après le soulèvement zapatiste de 1994 et qui n'ont pas relâché leur contrôle depuis. De l'autre côté, le Forum social des Montes Azules a montré que la société civile s'organise pour défendre une vision différente de la conservation, une vision qui tente de concilier la subsistance paysanne et la préservation de l'environnement. Les communautés menacées d'expulsion se trouvent, malheureusement, dans une situation légale extrêmement précaire. La plupart n'ont aucun titre légal sur la terre, et le gouvernement, qui les qualifie d'invasifs dans ses communications officielles, reste fermement campé sur ses positions en affirmant qu'aucune régularisation de ces occupations n'est possible. Les événements qui ont précipité la tenue du Forum des Montes Azules montrent clairement que l'expulsion par la force est une option très sérieusement envisagée par le gouvernement. Le cadre légal et, disons-le, l'opinion internationale influencée par le discours des groupes écologistes sont d'ailleurs largement favorables à de telles expulsions des groupes « invasifs » de cette zone de conservation. Mais le forum de mars dernier nous rappelle que les enjeux sont toujours plus complexes qu'il n'y paraît. Même si le temps se fait court pour des communautés menacées comme Rancho Corozal, Nuevo Salvador Allende, Nuevo San Gregorio et une dizaine d'autres, les organisateurs du Forum des Montes Azules parlent déjà

d'une seconde édition l'an prochain. Il reste à voir si le dialogue qu'ils revendiquent est encore possible.

#### Note

1. Voir le reportage de Radio Mundo Real <<http://www.radiomundoreal.fm/Corazon-sin-miedo?lang=es>>.

## Comptes rendus



### **Makúk. A New History of Aboriginal-White Relations**

John Sutton Lutz. UBC Press, Vancouver, 2008, 431 p.

CONTRAIREMENT à ce que son titre laisse entendre, *Makúk. A New History of Aboriginal-White Relations* n'est ni un ouvrage d'histoire globale sur les relations entre autochtones et non-autochtones, ni une synthèse sur l'histoire des relations entre Amérindiens et Eurocanadiens. Son objet est au contraire beaucoup plus restreint : il s'intéresse à l'intégration du travail salarié dans l'économie des communautés autochtones de la Colombie-Britannique. Cependant, le travail salarié est ici analysé sous l'angle de l'échange interculturel (*makúk* signifiant « échange » en pidgin chinook), c'est-à-dire dans la mesure où il génère un espace de dialogue entre deux groupes culturels distincts. À travers l'analyse de thèmes tels que la race, la famille et l'économie, l'étude de cet objet très précis s'inscrit donc dans une réflexion beaucoup plus globale sur

« the displacement of Aboriginal Peoples from control of resources, the resettlement of land by people of European descent, and the partial incorporation of Aboriginal Peoples into the new Euro-Canadian economy and the modern welfare state » (p. 4).

L'objectif principal de l'ouvrage consiste à remettre en cause l'idée reçue selon laquelle le peuplement de la Colombie-Britannique au XIX<sup>e</sup> siècle aurait entraîné une marginalisation rapide des Amérindiens et leur exclusion de l'économie capitaliste de cette province (thèse soutenue notamment par Robin Fisher, dans *Contact and Conflict*, UBC Press, Vancouver, 1992). Lutz, en effet, suggère plutôt que jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'économie britannico-colombienne a été largement dépendante des travailleurs autochtones (p. 7). Cette thèse novatrice tire son originalité du pont qu'elle jette entre l'historiographie amérindienne, qui a jusqu'ici totalement négligé le travail salarié comme catégorie d'analyse (en raison notamment de son caractère soi-disant « non-authentique »), et la littérature récente sur l'histoire du travail, qui a de son côté occulté la présence des autochtones dans le marché de l'emploi, en raison de leur invisibilité dans les statistiques historiques sur le travail.

Cette absence des Amérindiens dans les sources traditionnellement employées en histoire du travail (recensements, listes de paye...) s'explique, selon Lutz, non pas par leur repli sur des activités traditionnelles de chasse et de pêche, mais plutôt par la grande flexibilité qui caractérisait leur économie. Le travail salarié aurait en effet été intégré dans l'activité économique autochtone en parallèle au maintien des activités traditionnelles, créant des cycles annuels où la chasse et la pêche coexistaient en alternance avec l'emploi saisonnier dans l'industrie du bois, du cannage de poissons ou

de l'agriculture commerciale. Ainsi, malgré leur importance numérique sur le marché du travail, les Amérindiens ne correspondaient pas à l'idée générale que le capitalisme industriel préconisait à cette époque, du « travailleur discipliné », attaché à un emploi fixe dont le salaire était le seul moyen de survie.

Les autochtones ne sont pas les seuls, bien sûr, à échapper à cette logique idéalisée mise de l'avant par les sources historiques. Des études récentes sur le travail ont souligné la coexistence d'une économie de subsistance et d'une économie capitaliste chez les colons des campagnes canadiennes. Or, l'historiographie autochtone n'avait pas, jusqu'à ce jour, réussi à combler cette lacune épistémologique et à dépasser la dichotomie trop simpliste entre économie de marché et économie de subsistance. Lutz voit dans cette particularité historiographique l'héritage de la tradition coloniale. Dans son troisième chapitre judicieusement intitulé « Making the Lazy Indian », il souligne en effet que la colonisation européenne en Amérique du Nord s'est accompagnée du développement d'une conception stéréotypée des Amérindiens « paresseux » et « indolents ». Cette représentation, enracinée notamment dans la théorie lockéenne de la valeur (selon laquelle la valeur d'un objet est proportionnelle à la quantité de travail investi), servait d'abord et avant tout à discréditer les formes amérindiennes d'exploitation du territoire (chasse, pêche, cueillette...), considérées comme improductives, ce qui permettait de justifier l'occupation de ces territoires par les puissances européennes. En revanche, cette représentation des Amérindiens comme des êtres naturellement oisifs aurait empêché les analystes, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de pouvoir même envisager leur présence sur le marché du travail. En ce sens, Lutz affirme : « The "red men" have not vanished

from the historical landscape: they have *been* vanished. » (p. 42)

Grâce à l'analyse d'une grande quantité de récits autobiographiques laissés par des Amérindiens, qu'il croise avec des données issues des archives des Affaires indiennes ou d'autres ministères provinciaux et fédéraux, Lutz parvient à dresser un portrait saisissant de l'ampleur du travail salarié chez les Amérindiens. Les chapitres 4, 5 et 6 sont consacrés à la description des différents secteurs d'activité des autochtones. Ceux-ci apparaissent comme la principale main-d'œuvre ayant participé à la construction des infrastructures de la colonie naissante et à fournir la nourriture nécessaire à la subsistance des premiers colons. Puis graduellement, les Amérindiens n'hésitent pas à tirer profit des perspectives offertes par le développement de l'industrie capitaliste, et s'intègrent au marché du travail domestique, au commerce des fourrures, à la construction ferroviaire, à l'industrie du bois d'œuvre, aux pêches commerciales et au cannage du saumon, à la récolte du houblon, à l'industrie textile, à l'élevage du bétail, à la culture fourragère, à l'industrie minière, au transport de marchandises et au commerce du sexe.

Pour rendre compte de l'intégration de ces nouvelles activités économiques à l'intérieur de la culture amérindienne, Lutz développe le concept d'économie « moditionnelle » (*moditional*), dépassant en quelque sorte le concept d'économie « mixte » employé par d'autres auteurs. Il rejette ainsi l'idée d'une « transition » graduelle au capitalisme chez les Amérindiens et privilégie la possibilité d'une logique de coexistence dynamique entre différents « modes » de production économique, à la fois modernes et traditionnels (économie capitaliste, économie de subsistance, économie de prestige ou économie d'État providence). Ce processus

complexe d'intégration est particulièrement bien illustré par l'analyse que fait Lutz du rôle du potlatch et de l'économie de prestige dans les sociétés de la Côte-Ouest canadienne. Dans ces sociétés où les élites maintenaient leur statut social par la distribution de richesses lors de cérémonies ritualisées (le potlatch), le travail salarié fut d'abord perçu comme une occasion de consolider les distinctions sociales en offrant aux élites une nouvelle source d'acquisition de richesses. En contrepartie, cette innovation eut aussi pour effet d'offrir aux individus d'origine sociale inférieure de nouvelles avenues d'ascension, dans la mesure où le marché du travail offrait à tous la capacité de se procurer des biens de prestige. En ce sens, la logique de l'économie de prestige ne fut pas supplantée par celle de l'économie capitaliste; au contraire, elle a constitué l'une des conditions mêmes de son déploiement. Et même si l'économie capitaliste a eu un impact sur la structure sociale autochtone (en offrant des possibilités d'ascension sociale), elle n'a pas ébranlé les bases de l'économie de prestige, les potlatches devenant à la fois plus fréquents et plus grandioses.

Par ailleurs, le maintien d'une économie de subsistance parallèle à l'intégration au marché du travail a, selon Lutz, permis aux Amérindiens de maintenir une certaine forme d'indépendance à l'égard de la société coloniale jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'à partir de 1885 que le poids du processus colonial s'est réellement fait sentir par une détérioration des possibilités d'emploi pour les autochtones. Cette année-là, la démobilisation des nombreux Chinois employés à la construction du chemin de fer transcanadien libéra une nouvelle masse de « prolétaires sans terre », qui constituèrent une forte compétition pour les Amérindiens, acceptant de travailler pour un salaire et des conditions

inférieures. Par la suite, de nombreux facteurs ont contribué à aggraver leur capacité d'accès au marché du travail, telles les politiques discriminatoires d'embauche mises de l'avant par les compagnies, la concentration industrielle dans les centres urbains (loin des territoires autochtones) et, surtout, l'adoption de lois par les gouvernements provincial et fédéral sur la gestion des ressources naturelles, plus avantageuses pour les Blancs que pour les Amérindiens.

Pour l'auteur, cette marginalisation graduelle des Amérindiens dans l'économie britanno-colombienne trouve ses racines moins dans leur soumission à la logique du capitalisme que dans le phénomène politique et social du colonialisme tel que vécu au Canada, qu'il décrit comme un processus de « subordination sans subjugation ». Par le biais d'une étude comparative de deux nations autochtones, il démontre en effet que la disparité des réponses amérindiennes à la société coloniale n'a eu que peu d'influence sur le résultat ultime de leur intégration économique. Alors que les Lekwungens de l'île de Vancouver s'intégrèrent d'emblée à l'économie coloniale (chap. 4), les Tsilhqot'ins des hauts plateaux des Rocheuses s'opposèrent quant à eux farouchement au développement économique sur leur territoire (chap. 5). Cette attitude radicalement différente a peut-être influencé, à court terme, l'expérience des deux communautés (les Lekwungens ayant connu un accroissement marqué de leur niveau de vie dans les premières décennies suivant le contact), mais n'a eu aucun impact sur leur dépendance ultime à l'égard de l'État providence.

Dans la deuxième moitié de son ouvrage, Lutz approfondit cette thèse de la marginalisation progressive des Amérindiens dans l'économie coloniale (chap. 7, 8 et 9). Le chapitre 7,

notamment, est consacré à l'analyse de ce qu'il qualifie ironiquement de « problème Blanc ». À travers la mise en place de politiques visant à contrôler les ressources naturelles, « the "state" played a primary role in shaping aboriginal access to the capitalist, subsistence, prestige, and welfare economies » (p. 233). En effet, les lois et les conflits de juridiction entre les différentes branches de l'État contribuaient à diminuer les chances des Amérindiens d'obtenir des permis de chasse et de pêche, restreignant leur accès au marché capitaliste aussi bien qu'à leur source principale d'alimentation. Par ailleurs, Lutz souligne au chapitre 8 que tout en limitant ainsi la capacité des Amérindiens à assurer leur survie, l'État refusait de leur accorder les mêmes services d'assistance sociale qu'aux Blancs, considérant qu'ils jouissaient d'un accès privilégié aux ressources fauniques et halieutiques. Cette hésitation des autorités étatiques à accorder aux Amérindiens un traitement similaire à celui de Blancs n'a pas empêché les Amérindiens d'intégrer l'assistance sociale dans leur économie moditionnelle. Tout comme le travail salarié, l'aide financière de l'État fut en effet intégrée dans la logique de l'économie de prestige, alors que l'agent des Affaires indiennes était perçu comme un chef (*Siem*) dont le prestige dépendait de sa libéralité. Les paiements de transferts de l'État étaient donc considérés comme une source additionnelle de revenu dans une économie diversifiée, sans s'accompagner de la honte qui s'y rattache dans la tradition occidentale. L'imbrication complexe de différents modes économiques que constituait l'économie moditionnelle amérindienne aurait ainsi été déstabilisée par l'intervention étatique, conduisant, après 1960, à la dépendance totale des Amérindiens à l'égard de l'assistance de l'État (chap. 9). Cette deuxième section, qui ajoute certes

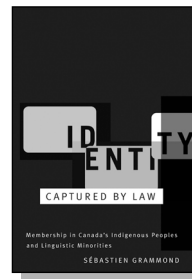
de la densité à l'analyse, crée toutefois une structure qui conduit l'auteur à de nombreuses répétitions. En effet, l'utilisation, au fil de l'ouvrage, de différents types d'analyse (analyse conceptuelle, analyse comparative, analyse globale et analyse chronologique) entraîne une certaine redondance et alourdit considérablement le propos.

Par ailleurs, l'articulation du récit chronologique souffre d'un certain manque de précision, lié en grande partie à la nature des sources. Lutz souligne en effet que, dans le contexte difficile auquel ils étaient confrontés, les Amérindiens ont su s'adapter à de nouvelles occasions d'emploi, ce qui le conduit à repousser constamment le point de rupture à partir duquel s'est enclenché le processus de leur marginalisation dans l'économie coloniale. En raison de l'absence de sources quantitatives, cette analyse est principalement basée sur des données qualitatives, tirées de récits laissés aussi bien par les autochtones eux-mêmes que par des agents de l'État. Si la description de l'expérience humaine y gagne largement en richesse, la force explicative, en revanche, souffre de la vision nostalgique que les acteurs semblent jeter sur leur propre histoire, sur un passé dans lequel il était toujours moins difficile d'assurer son existence. Par ailleurs, les rares données quantitatives qui permettent de rendre compte de l'évolution du niveau de vie des Amérindiens sont tellement éparpillées et incomplètes que leur analyse semble parfois superfétatoire (notamment, tab. 6.4, p. 209). En bout de ligne, cette lacune pousse le lecteur à se demander si la situation actuelle des Amérindiens, telle que décrite par l'auteur au chapitre 9 (marginalité économique et dépendance quasi totale à l'égard de l'État providence), n'est pas en quelque sorte un reflet de ce processus d'idéalisation du passé par les acteurs. Peut-être ne sommes-nous

pas encore totalement affranchis du mythe du « Lazy Indian », qui semble finalement ressurgir dans les données fournies par les études socio-économiques récentes, que l'auteur emploie pour construire sa conclusion.

Ces quelques problèmes n'enlèvent toutefois rien au caractère éminemment novateur de l'ouvrage. En tranchant radicalement avec les cadres d'analyses traditionnels de l'historiographie amérindienne, qui privilégie généralement une distinction ontologique entre l'expérience amérindienne et celle de la société euro-canadienne, Lutz relève le défi posé par son titre qui consiste à proposer une nouvelle façon d'entrevoir les relations entre Autochtones et Blancs, sous l'angle de l'échange. Plus précisément, Lutz parvient à échapper à l'opposition dialectique qui oblige à penser le rapport des Amérindiens à la société coloniale en termes soit de résistance ou de soumission. Au lieu de souligner le remplacement de l'économie traditionnelle autochtone par l'économie de marché, Lutz dépeint un phénomène de coexistence dynamique de plusieurs logiques culturelles, qui met en lumière la dimension créatrice des relations interculturelles.

**Brian Gettler et Maxime Gohier,**  
département d'histoire,  
Université du Québec à Montréal



**Identity Captured by Law.  
Membership in Canada's  
Indigenous Peoples and  
Linguistic Minorities**

*Sébastien Grammond. McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, 2009, 252 p.*

L'OUVRAGE DU JURISTE Sébastien Grammond s'intéresse aux différentes façons par lesquelles le droit tente de définir l'identité d'une collectivité afin d'en régir l'effectif (*membership control*). Les tribunaux sont en effet appelés à examiner comment les autorités décident concrètement qui peut bénéficier des droits accordés à certaines collectivités (ou être soumis à des obligations particulières), notamment lorsqu'elles sont en situation minoritaire. L'auteur appuie son analyse sur trois cas particuliers : l'identification des autochtones du Canada avant la réforme de la Loi sur les Indiens de 1985, la situation actuelle des identités autochtones et la définition des minorités linguistiques en matière d'éducation au Canada.

La comparaison entre les autochtones et les minorités linguistiques peut paraître surprenante, mais l'auteur prend bien soin d'expliquer qu'il s'agit des deux principaux cas où l'appartenance ethnique est définie par la loi au Canada. En qualifiant ces deux groupes de minoritaires, l'auteur reconnaît aussi qu'il semble être en porte-à-faux avec la position historique des Autochtones de ne pas être une minorité en droit. C'est en faisant appel au concept d'identité ethnique, emprunté aux sciences sociales, que le juriste justifie ce choix. Il adopte une version constructiviste du concept afin de